



Amnésie, perte d'identité

Par roman75

Bonjour,

A la suite d'un traumatisme, un homme est amené inconscient à l'hôpital. Il n'a pas de papier sur lui, lorsqu'il reprend conscience, il est totalement amnésique.

Tant que son identité n'est pas établie, comment peut-il vivre, travailler ? C'est l'aspect juridique de sa situation qui me pose problème.

Je précise que je suis en train d'écrire un roman, je voudrais que mon histoire tienne debout. Je suis conscient que ma demande est futile comparée à bien d'autre ici. Mais le sujet me semble intéressant, il y a bien un juriste qui se sent interpellé, non ?

Merci de votre aide.

R